

# HOMMAGE AUX HÉROS



**PROJET  
DE CRÉATION  
SCÉNIQUE ET  
MÉMORIELLE**

**CONCERTATION PRÉALABLE  
DU 16 AOÛT AU 7 OCTOBRE 2022**

# LE PROJET

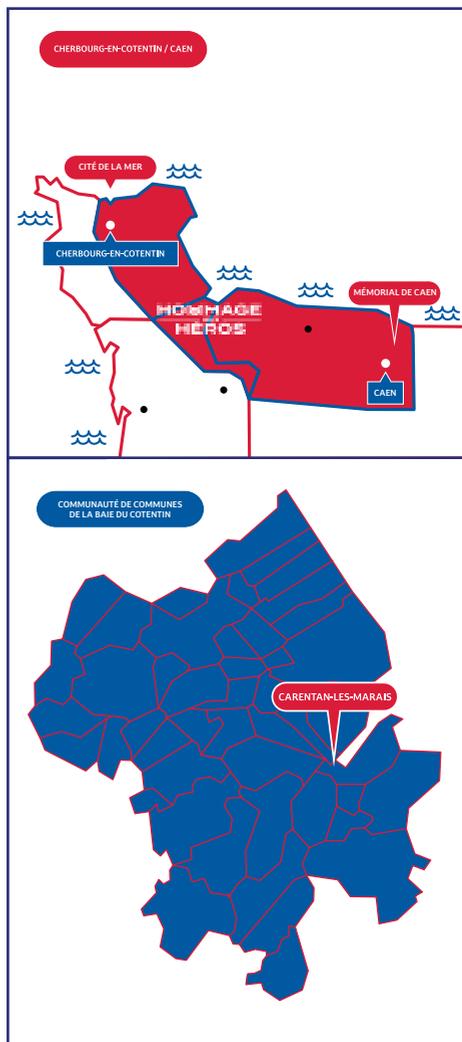
Situé sur la commune de Carentan-les-Marais, le projet scénique et mémoriel **Hommage aux Héros** ambitionne de restituer et resituer avec rigueur l'histoire du Débarquement des alliés et de la Bataille de Normandie sous la forme d'une expérience immersive inédite.



Hommage aux Héros vise à transmettre et à faire revivre avec exactitude et sensibilité cette part de notre histoire commune. Ses concepteurs revendiquent un souci scrupuleux de la réalité historique et un fort attachement à l'historiographie actuelle.

Hommage aux Héros est une création scénique qui allie les moyens techniques du spectacle vivant contemporain et ceux de l'audiovisuel :

- un théâtre de 1 000 places se déplaçant sur 400 mètres ;
- des parois tapissées d'écrans avec une grande qualité d'acoustique ;
- une scène s'ouvrant sur une trentaine de « tableaux vivants » permettant d'embarquer à New York, de se retrouver dans les camps d'entraînement britanniques, de débarquer... avant d'être au cœur de la Bataille de Normandie ;
- quatre pavillons permanents mettant en avant les quatre pays ayant été au cœur du conflit : USA, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne ;
- un pavillon d'événements, mis à disposition de délégations françaises et étrangères mais également des scolaires ;
- Un pavillon d'exposition ;
- Un pavillon dédié aux savoir-faire normands ;
- Un pavillon dédié à la restauration.



## UNE CONCERTATION PRÉALABLE POUR INFORMER, ÉCOUTER ET ENRICHIR LE PROJET

Portée par la société Hommage aux Héros, la concertation préalable sur le projet se déroule du 16 août au 7 octobre 2022 inclus.

Cette concertation s'inscrit dans le cadre du code de l'environnement.

La concertation préalable a pour objectif :

- De présenter les alternatives étudiées ;
- D'informer le public sur la nature du projet ;
- De recueillir les avis et observations et répondre aux interrogations du public ;
- D'enrichir la suite des études en intégrant au mieux les remarques et attentes du public.



## UNE CONCERTATION SOUS L'ÉGIDE D'UN GARANT

Indépendant vis-à-vis du maître d'ouvrage, transparent sur son travail et dans son exigence vis-à-vis de ce dernier, et neutre sur le fond du projet, le garant représente la Commission nationale du débat public (CNDP) et veille à la mise en œuvre de ses valeurs et principes :

- **Égalité de traitement** : accorder à chaque contribution la même valeur quels que soient son sens et son auteur ;
- **Argumentation** : privilégier une approche plus qualitative que quantitative des contributions ;
- **Inclusion** : aller à la rencontre de tous les publics.

Le garant veille donc à la sincérité, au bon déroulement et aux modalités de la concertation préalable :

- En portant un regard attentif sur la transparence, la clarté et l'objectivité de l'information diffusée et des réponses apportées par le responsable du projet ;
- En permettant l'expression de tous, l'écoute mutuelle et l'argumentation de chaque intervention ou prise de position en vue d'un débat constructif entre les différentes parties.



**Des questions  
sur le déroulement  
de la procédure  
peuvent être  
adressées au garant :**

Commission nationale  
du débat public (CNDP),  
à l'attention de M. Laurent DEMOLINS,  
244 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris  
[laurent.demolins@garant-cndp.fr](mailto:laurent.demolins@garant-cndp.fr)

Au terme de la concertation, le bilan du garant puis celui du maître d'ouvrage seront publiés sur les sites du projet et de la CNDP, et seront joints au dossier d'enquête publique futur.

## COMMENT VOUS EXPRIMER PENDANT LA CONCERTATION ?

En déposant une contribution sur le site internet du projet :  
[www.hommageauxheros.fr](http://www.hommageauxheros.fr)  
rubrique concertation préalable ou par mail à [concertation@hommageauxheros.fr](mailto:concertation@hommageauxheros.fr)

En déposant une contribution sur les registres publics mis à disposition :

- En mairie de Carentan-les-Marais  
(Boulevard de Verdun, 50500 Carentan les Marais),

- A l'Office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 place de la République, 50500 Carentan-les-Marais),

- A la Préfecture de la Manche  
(place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

## EN PARTICIPANT AUX RÉUNIONS PUBLIQUES

### **Vendredi 19 août**

Réunion publique de lancement  
De 18h30 à 20h30  
Théâtre de Carentan-les-Marais,  
Rue de la Halle à Carentan-les-Marais

### **Mardi 6 septembre**

Réunion thématique sur l'histoire,  
la culture et l'éducation  
De 18h30 à 20h30  
Salle des fêtes d'Arromanches-les-Bains,  
11 Place du Six Juin 1944,  
14117 Arromanches-les-Bains

### **Mardi 13 septembre**

Réunion thématique sur l'environnement  
De 18h30 à 20h30  
Théâtre de Carentan-les-Marais,  
Rue de la Halle à Carentan-les-Marais

### **Jedi 22 septembre**

Réunion thématique sur le tourisme  
et les enjeux socio-économiques  
De 18h30 à 20h30  
Cité de la mer, allée du Président  
Menut, 50100 Cherbourg-en-Cotentin

### **Jedi 6 octobre**

Réunion publique de pré-bilan de la  
concertation  
De 18h30 à 20h30  
Théâtre de Carentan-les-Marais,  
Rue de la Halle à Carentan-les-Marais

**Parallèlement, le maître d'ouvrage  
tiendra 2 permanences sur le marché  
de Carentan-les-Marais, les lundis 22  
août et 12 septembre au matin.**

Pour en savoir plus sur le projet  
Hommage aux Héros, rendez-vous  
sur [www.hommageauxheros.fr](http://www.hommageauxheros.fr)